

Objet : Connaissez-vous le projet industriel E-CHO qui veut sacrifier la forêt pyrénéenne pour faire voler des avions ?

Pièce jointe : délibération de protestation contre le projet industriel E-CHO prise par la commune de Arrodets-ez-Angles (Hautes-Pyrénées).

Mesdames et Messieurs les élus,

La forêt pyrénéenne devient un Eldorado pour les industriels. Des projets démesurés la menacent. Plus généralement, ils menacent les éléments naturels indispensables à notre survie : l'eau, l'air, ainsi que la biodiversité, le paysage et le tissu économique pyrénéens.

E-CHO : un complexe industriel pour produire du carburant d'aviation ; **MIRAÏA** : un maillage de six usines pour produire du biochar, *etc.* les projets se multiplient et la biomasse forestière et l'eau sont convoitées.

Ces projets prétendent répondre aux défis environnementaux actuels mais interrogent sur leur véritable impact écologique, sur leur viabilité économique et sur leur pertinence face aux besoins des populations locales.

Ces activités industrielles risquent aussi de porter atteinte aux acteurs actuels de la filière bois et de dégrader l'activité touristique portée par des paysages et un patrimoine naturel riches.

Sacrifier la forêt pyrénéenne pour faire voler des avions

Parmi les nombreux projets industriels qui menacent, il en est un, emblématique, qui se distingue par sa démesure et son absurdité : E-CHO, porté par la start-up lyonnaise Elyse Energy.

C'est à Lacq, dans les Pyrénées-Atlantiques, que ce projet de complexe industriel visant à produire du carburant d'aviation à base de biomasse est à l'étude. Son coût est estimé à 2 milliards d'euros. Outre une consommation énergétique et un besoin en eau considérables, E-CHO nécessitera un volume de bois colossal : 500 000 tonnes chaque année, soit environ 2 millions d'arbres abattus par an pour répondre à 1,5 % du besoin national en carburant d'aviation.

Lacq, cela semble loin : 100 kms de Lannemezan, 210 kms de Toulouse, 140 kms de Auch, 215 kms de Foix, 210 kms d'Agen. Ce qu'il s'y passe peut nous paraître bien trop éloigné pour s'en préoccuper. Pourtant, le "lointain" E-CHO impactera toute la chaîne pyrénéenne et au-delà car la zone d'exploitation forestière envisagée s'étendra jusqu'à 400 kms autour de Lacq.

En dehors des Pyrénées-Atlantiques, Elyse Energy et les pouvoirs publics n'ont fait aucune communication à propos de ce projet pharaonique. Les citoyens sont mis devant le fait accompli.

Conflits d'usage en perspective

Ce mastodonte industriel va s'accaparer la ressource bois et la ressource eau avec des conséquences pour tous : agriculteurs, éleveurs, entreprises locales, tourisme, citoyens. Dans un monde où les ressources naturelles sont tendues, couper des arbres pour faire voler des avions n'est pas le sens de l'intérêt général. Il n'est pas tant question d'écologie que de bon sens et de nos devoirs envers la préservation de notre territoire.

Ce projet va aussi capter d'importantes subventions alors que les finances publiques sont exsangues et que les budgets se réduisent. Son modèle économique et sa rentabilité interrogent.

Ce projet est énergivore. E-CHO, c'est un besoin énergétique représentant environ 60 % de la capacité d'un réacteur nucléaire. Des questions se posent alors sur la destination de l'énergie de notre parc énergétique et sur l'impact du prix de l'électricité pour le grand public.

Les élu.e.s des communes comme derniers gardiens du territoire ?

Les citoyens de nos territoires, attentifs au débat public, se déclarent majoritairement hostiles à ce projet. De même que des élus territoriaux ont déjà pris position contre E-CHO.

Nous vous demandons solennellement par la présente, au nom de la population de notre territoire, de débattre et de délibérer sur ce sujet : êtes-vous favorable aux projets industriels qui projettent d'utiliser la biomasse forestière pour produire du carburant ? Nous vous demandons solennellement par la présente, au nom de la population de notre territoire, de délibérer contre le projet E-CHO.

Si nos mairies ne défendent pas la ruralité, si les élus de nos villes et de nos villages ne défendent pas les équilibres de leur territoire, si les élus de nos villes et de nos villages ne participent pas à transmettre la parole citoyenne, qui le fera à leur place ?

S'informer pour ne pas être mis devant le fait accompli

Vous trouverez en pièce jointe la délibération contre le projet E-CHO prise par la commune de Arrodets-ez-Angles (Hautes-Pyrénées).

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à solliciter l'association Touche pas à ma forêt-Pyrénées à l'adresse tpmf.pyrenees@gmail.com. Elle pourra vous apporter plus d'informations sur ce projet ou vous rencontrer pour en débattre si vous le souhaitez.

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre délibération. Quelle soit pour ou contre le projet E-CHO.

Sûr de votre engagement, veuillez recevoir, Madame, Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, nos plus respectueuses salutations.

Association **Touche pas à ma forêt-Pyrénées** / Rna n° W652005426 / Siret n° 945 379 923 00010 / ✉ BP 25, 65300 Lannemezan / @ tpmf.pyrenees@gmail.com

Visitez notre site : www.toucheapasamaforet.org